2 S NAOS
Société par actions simplifiée au capital de 6 872 919 euros
Siège social : Clurieux, 42110 STE FOY ST SULPICE
839 824 430 RCS SAINT-ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 SEPTEMBRE 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -8 078 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -8 078 euros

Imputée en totalité au compte « report à nouveau »
Qui s'élève ainsi à la somme de -7 324 374 euros

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 Septembre 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Pour la Société DBA HOTELS
M. Daniel BACHELLERIE
La Présidente

Signé numériquement par Nitro Software Belgium NV - Nitro Sign Premium pour le compte de Daniel BACHELLERIE (+33670777342)
Date : 17/09/2026 15:05:05
Signé avec le mot de passe à usage unique envoyé par SMS : 019165

(1) **BILAN SIMPLIFIE** N° 2033-A 2026

Désignation de l'entreprise : Société 2 S NAOS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : CLURIEUX 42110 STE FOY ST SULPICE

Numéro SIRET * : 8 3 9 8 2 4 4 3 0 0 0 0 2 0 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 1 2

ACTIF

		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4
ACTIF IMMOBILISE — Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010 / 012				
	Autres * 014 / 016				
Immobilisations corporelles *	028 / 030				
Immobilisations financières * (1)	040 / 042	6 909 094	6 909 000	94	94
Total I (5)	044 / 048	6 909 094	6 909 000	94	94
ACTIF CIRCULANT — STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050 / 052				
STOCKS — Marchandises *	060 / 062				
Avances et acomptes versés sur commandes	064 / 066	360		360	840
Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068 / 070				
Créances (2) — Autres * (3)	072 / 074	643 455	643 000	455	1 055
Charges constatées d'avance *	092 / 094				
Valeurs mobilières de placement	080 / 082				
Disponibilités	084 / 086	9 953		9 953	15 545
Total II	096 / 098	653 767	643 000	10 767	17 439
Total général (I+II)	110 / 112	7 562 861	7 552 000	10 861	17 533

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	6 927 979	6 927 979
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	17 137	17 137
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	101 473	101 473
Report à nouveau	134	(7 316 296)	(7 300 163)
Résultat de l'exercice	136	(8 078)	(16 133)
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
Total I	142	(277 784)	(269 706)
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156	17	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés	166	38 253	37 837
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169)	172	224 112	224 112
Comptes courants d'associés	173	26 264	25 290
Autres dettes	175		
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	288 646	287 240
Total général (I + II + III)	180	10 861	17 533

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise Société 2 S NAOS — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2025	Exercice N-1 clos le 31 12 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	7 104 / 3 195
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		244	
	Rémunérations du personnel *		250	
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant 380)		252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)		254	
	Dotations aux dépréciations		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259		262	
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	7 104 / 3 195
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(7 104) / (3 195)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	974 / 12 938
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347		300	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 (VI)			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	(8 078) / (16 133)

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312		314 8 078
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles *	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 — Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option — (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44, sexies) 986 — Zone franche urbaine (44 octies A) 987 — Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 — Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			342
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A) 181 — Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989 — Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991			
	Divers* dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 — Investissements et souscriptions outre-mer 344 — Créance due au report en arrière du déficit 346 — Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G — Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354 8 078
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables : * 835 477 dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372 8 078

ANNEXE

SOMMAIRE

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux x
Art. 831-2 - Changements comptables x

- INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

- INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations x
Art. 832-3 - Réévaluation des immobilisations corporelles et financières x
Art. 832-8 - Dépréciations de l'actif circulant x
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice x

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels x
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice x

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Liste des principales méthodes

- Méthodes comptables adoptées pour la comptabilisation de transactions pour lesquelles il n'existe pas de méthode explicite sont :

sans objet

Événements post-clôture

sans objet

Informations significatives

Les dividendes à recevoir sont dépréciés car la société émétrice est en liquidation.

Au passif, les dividendes à payer aux associés ne le seront jamais car la liquidation de la filiale NHG
ne permettra pas de dégager la trésorerie nécessaire.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Changement d'estimation

sans objet

Correction d'erreurs

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	6 909 094			6 909 094
TOTAL	6 909 094			6 909 094

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	N/A	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	N/A	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	N/A	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	N/A	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	N/A	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	N/A	Linéaire
Constructions	N/A	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	N/A	Linéaire
Constructions	N/A	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	N/A	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	N/A	Linéaire
Matériel de transport	N/A	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	N/A	Linéaire
Mobilier	N/A	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation	6 909 000				6 909 000
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation	643 000				643 000
TOTAL	7 552 000				7 552 000

Tous les actifs sont dépréciés car la filiale NHG est en liquidation judiciaire.

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -

(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et matériel informatique				
Mobilier				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	6 909 094			
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	6 909 094			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des amortissements relatifs aux réévaluations

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

oui

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	643 455	643 455	
TOTAL	643 455	643 455	

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

Passifs éventuels

sans objet

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	17	17		
Fournisseurs et comptes rattachés	38 253	38 253		
Groupe et associés	250 376	250 376		
TOTAL	288 646	288 646		

Le 15/05/2026
DBA HOTELS PRESIDENT